



La séance se tiendra le **mardi 3 mai 2022 à 20 h**, à l'endroit habituel des sessions, soit au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

5. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. ADMINISTRATION

- 7.1 Remboursement d'une partie des frais d'inscription-Camp de jour
- 7.2 Demande d'aide financière aux fonds de développement des territoires (FDT)
- 7.3 Fête des citoyens
- 7.4 Adhésion 2022-2023, Agence des forêts privées de Lanaudière
- 7.5 Réparation d'une glissière de sécurité
- 7.6 Bacs bleus
- 7.7 Vinyle autocollant avec logo

8. RÉGLEMENTATION

- 8.1 Avis de motion et projet de règlement numéro 143-2022 - modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

9. RAPPORTS FINANCIERS

- 9.1 Présentation et approbation des comptes

10. VARIA

- 10.1 Demande des Sables Fournel et fils pour la variation du prix du carburant diesel

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE